



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/717
27 novembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

APR 01 1993

UN/SA COLLECTION

Quarante-septième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Deuxième Commission (Partie I)*

Rapporteur : M. Walter BALZAN (Malte)

I. INTRODUCTION

1. A sa 3e séance plénière, le 18 septembre 1992, l'Assemblée générale a, sur la recommandation du Bureau, décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-septième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social" et de renvoyer à la Deuxième Commission les chapitres du rapport du Conseil (A/47/3 et Add.1) 1/ examinés au titre de points pertinents de l'ordre du jour (voir A/C.2/47/1).

2. Au titre du point 12, la Deuxième Commission a examiné les questions ci-après, renvoyées par le Conseil économique et social à l'Assemblée générale et ne faisant pas partie des questions expressément renvoyées à la Commission :

- a) Coopération internationale en matière fiscale;
- b) Sociétés transnationales;
- c) Conférence internationale sur la population et le développement;
- d) Protection des consommateurs;
- e) Action préventive et lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise;

* Le rapport de la Commission sur ce point paraîtra en deux parties (voir également A/47/717/Add.1).

1/ Paraîtra en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Supplément No 3 (A/47/3/Rev.1).

92-75738 1109V (F) 301192 301192 301192

/...

f) Souveraineté permanente sur les ressources nationales dans les territoires palestiniens et les autres territoires arabes occupés;

g) Administration et finances publiques;

h) Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique, 1991-2000;

i) Lutte contre l'aridité, l'érosion, la salinité, la saturation du sol en eau, la désertification et les effets de la sécheresse en Asie du Sud.

3. La Commission a examiné cette question à ses 34e à 37e, 40e, 42e, 43e, 45e, 46e _____ séances, les 10, 11, 16, 18, 19, 24, 25 _____ novembre. On trouvera un résumé du débat général que la Commission a consacré à la question dans les comptes rendus analytiques pertinents (voir A/C.2/47/SR.34 à 37). L'attention est également appelée sur le débat général tenu par la Commission à ses 3e à 9e séances, du 5 au 8 octobre (voir A/C.2/47/SR.3 à 9).

4. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie des documents suivants :

a) Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social pour 1992 (A/47/3) 1/;

b) Lettre datée du 30 janvier 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies, communiquant le texte de la Déclaration de Colombo, publié à la sixième Réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale, tenue à Colombo le 21 décembre 1991 (A/47/82-S/23512);

c) Lettre datée du 3 février 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/47/83);

d) Lettre datée du 23 mars 1992, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/47/132);

e) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie du Pacifique (A/47/184-E/1992/44);

f) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance au peuple palestinien (A/47/212-E/1992/54);

g) Rapport du Secrétaire général sur les produits nocifs pour la santé et l'environnement (A/47/222-E/1992/57 et Corr.1);

h) Lettre datée du 22 mai 1992, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Indonésie et de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant le texte du communiqué de presse publié à l'issue de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés tenue à Bali (Indonésie) du 14 au 16 mai 1992 (A/47/225-S/23998);

i) Lettre datée du 11 juin 1992, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Pologne et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies communiquant des renseignements concernant le Traité de bon voisinage, d'amitié et de coopération conclu le 18 mai 1992 entre la Pologne et l'Ukraine (A/47/267);

j) Note du Secrétaire général transmettant une note du Secrétaire général de la CNUCED indiquant les incidences qu'aura l'application des nouveaux critères d'identification des pays les moins avancés sur l'exécution du Programme d'action pour les années 90 en faveur de ces pays, notamment en ce qui concerne les ressources (A/47/278-E/1992/77);

k) Rapport du Secrétaire général sur l'unification du Yémen : appui de la communauté internationale à son infrastructure économique et sociale : assistance au Yémen (A/47/283-E/1992/83);

l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé sur la mise en oeuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida (A/47/289-E/1992/68);

m) Rapport du Secrétaire général sur les conséquences économiques et sociales de l'établissement de colonies israéliennes dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem, et le Golan syrien (A/47/294-E/1992/84);

n) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population (A/47/338);

o) Lettre datée du 11 août 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies communiquant le texte des documents publiés à l'issue du Sommet économique de Munich, qui a eu lieu du 6 au 8 juillet 1992 (A/47/375-S/24429);

p) Rapport du Secrétaire général sur les incidences de l'évolution récente des relations Est-Ouest sur la croissance de l'économie mondiale et le développement (A/47/403);

q) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'ensemble annuel du Comité administratif de coordination pour 1991 (A/47/407);

r) Note du Secrétaire général transmettant les rapports des Présidents du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination sur les réunions communes des deux organes (A/47/408);

/...

s) Lettre datée du 25 août 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/47/411);

t) Note du Secrétaire général concernant la résolution 5.6 de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, intitulée "Consultations avec l'Organisation des Nations Unies en vue de déclarer l'année 1995 Année des Nations Unies pour la tolérance" (A/47/445);

u) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Président de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale sur l'issue des consultations qui visaient à parvenir à un accord sur un code de conduite des sociétés transnationales (A/47/446);

v) Lettre datée du 2 octobre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration adoptée le 1er octobre 1992 par les Ministres des affaires étrangères des Etats membres du Groupe des 77 lors de leur seizième réunion annuelle tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York (A/47/499);

w) Note du Secrétaire général transmettant les exposés de position présentés par des délégations ou des groupes de délégations au Groupe de travail spécial à composition non limitée du Conseil économique et social sur le renforcement de la coopération internationale au service du développement : le rôle du système des Nations Unies, ainsi que le répertoire des exposés de position établi par le Secrétariat (A/47/627);

x) Note du Secrétariat sur l'application de la section II de l'annexe à la résolution 32/197 de l'Assemblée générale sur la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies (A/C.2/47/L.2);

y) Note du Secrétariat transmettant à l'Assemblée générale la résolution 1992/58 du Conseil économique et social, intitulée "Assistance au peuple palestinien" (A/C.2/47/L.5).

5. A la 34e séance, le 10 novembre, le Secrétaire général adjoint au développement économique et social et le Directeur par intérim du Bureau de liaison de l'Organisation mondiale de la santé auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York ont fait des déclarations liminaires. La Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population a fait une déclaration en sa qualité de Secrétaire générale de la Conférence internationale sur la population et le développement, 1994 (voir A/C.2/47/SR.34).

II. EXAMEN DU PROJET DE RESOLUTION A/C.2/47/L.54

6. A la 46e séance, le 25 novembre, la Vice-Présidente de la Commission, Mlle Maymouna Diop (Sénégal) a, à l'issue de consultations officieuses, présenté un projet de résolution intitulé "Action préventive et lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida)" (A/C.2/47/L.54).

/...

7. A la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.2/47/L.54 sans le mettre aux voix (voir par. 8).

III. RECOMMANDATION DE LA DEUXIEME COMMISSION

8. La Deuxième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

Action préventive et lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida)

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 46/203 du 20 décembre 1991, ses résolutions précédentes ainsi que les résolutions d'autres organisations du système des Nations Unies sur le même sujet,

1. Prend acte du rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé sur la mise en oeuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) 2/;

2. Approuve la décision prise par le Conseil économique et social dans sa résolution 1992/33 du 30 juillet 1992 sur l'action préventive et la lutte contre le sida;

[3. Prie le Secrétaire général de demander au Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, agissant en collaboration étroite avec tous les autres organismes, organes et programmes des Nations Unies, de rendre compte à l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session, par l'intermédiaire du Secrétaire général, et tous les deux ans ensuite, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida.]

2/ A/47/289-E/1992/68, annexe.